

# L'AGEFI

L'HEBDOMADAIRE DES PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE

EDITO

## Patrimoine attitude

Les Français ont quelques idoles qui transcendent les générations, les clivages sociaux et les particularismes régionaux. Elles sont là, indémodables dans le paysage bleu-blanc-rouge, faisant fi des modes et des rides, rassurantes comme un membre de la famille. Pour ne vexer personne, nous ne citerons aucun de ces acteurs, chanteurs ou sportifs qui accèdent à cette élite, notant simplement que la politique et les affaires n'y sont pas représentées. En ombre chinoise, mentionnons néanmoins un certain sexagénaire du signe des gâteaux qui fait stades comblés aux quatre coins de l'Hexagone. Et si un autre indice devait être fourni, il pourrait s'exprimer en la Patrimoine attitude des Français. Avec un taux d'épargne supérieur à 17% en 2002, historiquement très élevé.

## Défiscalisation

# Les principaux foyers de contentieux

*Les investissements immobiliers de défiscalisation présentent de nombreux risques à la fois d'ordre fiscal, opérationnel ou encore économique. Le conseil a tout intérêt à les identifier pour guider au mieux sa clientèle*

**S**ur les 40 mises en cause de responsabilité du conseiller en gestion de patrimoine (CGP) comptabilisées sur les cinq dernières années par la Chambre des indépendants du patrimoine, 80% concernent des opérations de défiscalisation. « Il s'agit principalement d'investissements en loi Pons, Malraux et en monuments historiques », indique Franck Guinot, secrétaire général. Il convient cependant de préciser que ce sont des doc-

siers « où la responsabilité du CGP est appelée, mais pas forcément engagée ». En effet, dans ce genre d'opérations, « les avocats ont tendance à mettre en cause tous les acteurs, y compris le distributeur que constitue le CGP ». Face aux 180.000 familles concernées par ses 1.200 adhérents, la chambre considère ce chiffre comme très faible mais reste vigilante. En effet, les opérations de défiscalisation nécessitent un suivi particulièrement contraignant. A tel point que certains CGP



### BLANCHIMENT

## L'activité de Tracfin croît nettement en 2002

Le nombre de déclarations de soupçon adressées à la cellule anti-blanchiment Tracfin a presque doublé en 2002 par rapport à 2001, passant de 3.598 à 6.896. Les dossiers transmis à la justice sont également plus nombreux, avec 291 affaires, contre 236 l'an passé. Certaines professions participent plus que d'autres à l'effort. **Page 6**

### GESTION PRIVÉE

## La banque NSMMD crée une structure de courtage

L'établissement, qui entend développer une nouvelle approche patrimoniale basée sur l'ensemble des risques du client, vient de créer sa structure de courtage d'assurances. La banque propose désormais à ses clients une offre de couverture globale, qui va de l'assurance dommages jusqu'aux assurances de personnes. **Page 3**

### ALLOCATION D'AGIES

## Les allocataires reviennent prudemment sur les marchés d'actions

Depuis plusieurs semaines, les marchés d'actions s'orientent timidement à la hausse ou restent sta-

Roux, qui exerce à Lorient. S'il refuse toute opération avec les Dom-Tom, c'est en invoquant le « manque de rigueur dans la réalisation des projets qui rend l'opération trop aléatoire, mais aussi un problème de coût, du fait que tous les matériaux ne sont pas disponibles sur place ». Plus étonnant, le conseiller refuse également de proposer des opérations en Besson, parce que « en règle générale, le moderne vieillit mal et ne garantit pas forcément de plus-value à la revente. Et puis, il faut suivre le projet du début à la fin, parfois à distance. C'est trop de responsa-

■ Antin Vendôme acquiert PGS, une société de gestion de SCPI

Antin Vendôme (groupe BNP Paribas) vient d'acquiescer la société de gestion Partenaires Gérance Soprofinance (PGS) qui devient sa filiale à 100 %.

PGS gère huit SCPI, dont six investies dans l'immobilier d'entreprise (Accimmio-Pierre, Capital Pierre, Immobilière privée-France Pierre, Pierre Sélection, Soprorente et une SCPI régionale actuellement en augmentation de capital Eco Invest 1) et deux dans le logement (une SCPI Malraux Pierres de France et une SCPI dite de plus-value Patrimoine Habitat).

« L'ensemble représente 303 immeubles et 210.000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise », indique la société. Pour mémoire, Antin Vendôme gère 21 SCPI, 70 SCI, 27

groupements fonciers agricoles et 10 groupements forestiers, soit « au total près de 1,2 million de m<sup>2</sup> de locaux d'entreprise, 58.000 m<sup>2</sup> de locaux d'habitation et 4.900 hectares de terres et forêts ».

■ La Mondiale cède sa filiale SAV à Accenture

En date du 30 mai 2003, Accenture et La Mondiale ont signé un accord au terme duquel la société de conseil en management et technologies de l'information acquiert la société SAV,

filiale du groupe d'assurances, spécialisée dans la sous-traitance de la conception et de la gestion de contrats d'assurance vie. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de conquête européenne d'Accenture, lui permettant de s'implanter sur le marché français de l'assurance vie. Elle répond également à l'un des

objectifs de La Mondiale en

## GROUPEMENT D'INDÉPENDANTS

# Patrick Ganansia prend la présidence de La Boétie Patrimoine

• Bruno de Guillebon, fondateur du groupement qui rassemble 22 cabinets de gestion de patrimoine indépendants, passe la main Patrick Ganansia, âgé de 35 ans et élu le 23 mai dernier

aire que La Boétie Patrimoine ne soit plus associé à un homme mais aux cabinets en gestion de patrimoine indépendants qui le composent, tel est l'un des motifs qui ont poussé Bruno de Guillebon à être relayé dans sa fonction de président du groupement. A cela vient s'ajouter, selon le communiqué de presse, « la satisfaction d'avoir atteint les objectifs initiaux que s'était fixés le groupement. » La volonté de passer le relais était également présente, Bruno de Guillebon ayant assuré la présidence depuis l'origine, il y a



Patrick Ganansia

doize ans. La présidence devrait tourner entre les membres à un rythme non encore défini, mais compris entre deux et quatre ans. Place à la nouvelle génération. Son remplaçant, Patrick Ganansia, a été élu à l'unanimité du conseil

plus ancien groupement de cabinets indépendants créé en France. Et, de l'avis des fournisseurs de produits financiers et des indépendants du patrimoine, il fait partie des plus prisés. Composé actuellement de 22 cabinets, le groupement, qui s'est fixé pour taille

limite 25 membres, semble, aux dires de son nouveau président, avoir atteint sa vitesse de croisière. « Les objectifs initiaux de La Boétie Patrimoine étaient essentiellement tournés vers la profession de conseiller en gestion de patrimoine indépendant : son avenir, sa défense, sa protection, avec notamment l'obtention d'une assurance de responsabilité civile professionnelle et l'aide à l'émergence d'un syndicat professionnel. Très rapidement, nous avons également axé nos efforts sur la sélection

de nouveaux membres, deux catégories de membres composent ce groupement : « D'une part les pionniers, qui sont âgés de 50 à 65 ans, et d'autre part les membres dont l'âge s'échelonne entre 35 et 50 ans. Deux populations qui partagent ce pendant la même philosophie du métier. » Dorénavant, la présidence devrait tourner entre les membres à un rythme non encore défini, mais compris entre deux et quatre ans.

**Vitesse de croisière.** Créé en 1991, La Boétie Patrimoine est le

✓ Cette passation de pouvoir coïncide avec de nouvelles priorités, après une décennie essentiellement tournée vers la structuration de la profession et les relations avec les fournisseurs

tion de produits financiers et des fournisseurs. »

Dix ans après, d'autres priorités sont à l'ordre du jour. A savoir, l'augmentation des échanges entre associés sur les marchés financiers et les fonds à commercialiser, la mise en place d'une politique de communication - entre les membres et à destination des clients et prospects des différents cabinets.

**Trois priorités sont à l'ordre du jour : l'augmentation des échanges entre associés, la communication et la formation**

Et enfin, la formation permanente juridique et fiscale. A ce titre, dès septembre prochain, à raison d'une journée par mois, un intervenant extérieur rattaché à l'université de Clermont-Ferrand, dispensera une formation destinée à la mise à jour des connaissances des membres du groupement.

■ CAROLINE DUPUY